

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

# CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. IV

MONTREAL, 4 MARS 1893.

No 9

## VENGEANCE

Le CANADA-REVUE est aujourd'hui obligé de faire un vigoureux appel à tous ses amis, et de sonner à pleins poumons le ralliement des partisans de la liberté de la presse et de la liberté de parole.

Les deux dernières semaines qui viennent de s'écouler ont été témoins de très violents assauts contre notre pauvre feuille, qui n'a qu'un crime à se reprocher, celui de réclamer son franc-parler, le droit de conspuer les pleutres et les lâches, et de faire entendre au peuple la grande voix de la raison.

Nous sommes entourés d'embûches, et les coups les plus noirs se trament contre nous.

Nous les avons déjoués jusqu'à ce jour, mais la conspiration est formidable, et nous n'avons pas trop de l'aide de tous nos amis.

On rêve en certains lieux de nous serrer la vis et de nous étrangler par les moyens temporels, les moyens spirituels ayant échoué.

La période religieuse que nous traversons devait naturellement être dangereuse pour nous; les armes dont disposent nos ennemis, qui sont les ennemis du peuple, sont particulièrement puissantes dans le temps actuel: le confessionnal et les retraites font leur œuvre.

Mais c'est avec une légitime fierté que nous luttons contre nos persécuteurs et contre les traîtres.

Notre cause est saine, elle est juste.

Pas une ligne de notre programme dont nous ayons à rougir.

Pas un article de notre journal dont nous ayons à retirer un mot.

Pas un acte de notre part que nous ne puissions soumettre au jury d'honneur le plus scrupuleux.

Et pourtant, que de haines nous avons amoncées, que d'imprécations et de malédictions ont été lancées contre nous!

Est-il donc si difficile d'être honnête homme? A la rescousse, les amis du CANADA-REVUE!

N'oublions pas la noble tâche que nous nous sommes imposée, les grandes réformes auxquelles nous nous sommes voués et dans lesquelles nous espérons bien triompher.

Enumérons encore ce beau programme qui est celui de la liberté religieuse, sociale, individuelle, nationale et politique.

Le CANADA-REVUE veut obtenir et combattra jusqu'à la mort pour obtenir les réformes suivantes:

Élimination du clergé de la politique.

Suppression des exemptions de taxe.

Réforme de l'éducation sous le contrôle de l'État.

Création de bibliothèques publiques.

Création d'une Université canadienne laïque.

Réglementation des constructions ecclésiastiques dans les municipalités rurales.

Réforme de la magistrature.

Voilà quels sont nos *desiderata*, les maximes inscrites sur notre drapeau, les devises écrites sur nos écussons.

Quel est l'homme de cœur, livré à lui-même, tenu à l'écart des énervantes influences cléricales, qui refuserait d'y souscrire des deux mains.

Comment se fait-il donc que jour et nuit nous ayons à combattre contre tant de gens qui songent à détruire la forteresse, le rempart que nous avons élevé pour la protection des libertés populaires ?

Ah ! feu Joseph Doutre les avait bien décrits les hommes qui nous enserrant pour nous étouffer s'ils le peuvent.

« Il y a, disait-il, dans le monde un cercle d'hommes en conspiration permanente contre tout ce qui fait le bonheur matériel et moral de l'humanité — un cercle d'hommes qui se disent catholiques et qui trente-sept fois ont été pro-crits par le Pape et les princes de tous les pays catholiques — Dans ses transmutations, le génie du mal est passé du serpent dans ce cercle d'hommes — Vous les proscrivez, vous les morcelez, vous les tranchez en cent morceaux pour les livrer aux vents destructeurs, — et lentement, sourdement, silencieusement ces morceaux se cherchent dans l'ombre, de l'Afrique à l'Europe, de l'Asie à l'Amérique, — et le serpent se recompose avec une recrudescence de venin et de haine contre la société chrétienne, et lorsque vous le croyez disparu pour toujours, enfoncé sous les couches séculaires de l'exécution des hommes, vous voyez reparaître sa tête hideuse, vous le voyez étendre autour du tronc et des membres de la société ses replis tortueux et visqueux pour étouffer le corps et l'âme de sa victime, qui est le monde civilisé. »

C'est toujours cette même engeance qui veut faire de nous ses victimes.

Le Jésuitisme laïque, le castorisme : voilà l'ennemi !

Nous ne combattons pas à armes égales, nous le savons.

La bataille engagée ne nous effraie pourtant pas ; nos sacrifices étaient faits lorsqu'elle s'est engagée.

Nous savions que tout serait mis en œuvre contre notre journal.

Le suites ne nous ont pas déçus.

On nous avait prédit des défections, des trahisons.

Nous les avons eues en plein, largement, complètement.

Mais là où nous ne nous sommes pas trompés non plus, c'est lorsque nous avons proclamé que nous aurions toujours pour nous soutenir un noyau d'honnêtes gens, de braves canadiens dont les persécutions ne feraient que grandir les sympathies à notre égard.

Et nous songions juste, nous en avons aujourd'hui la preuve.

On ne saura jamais toutes les marques de sympathie, de dévouement dont nous avons été l'objet lors de ces derniers événements.

De vieux amis nous arrêtant sur la rue pour s'enquérir des nouvelles mensongères qu'une presse vile, méprisante, entassait sur notre compte, et nous offrant de se collecter, de réunir des fonds s'il le fallait pour soutenir notre journal, et se séparant de nous en disant :

— S'il faut quelque chose, venez nous voir, mais, de grâce, ne suspendez pas ; votre journal a fait trop de bien !

Voilà quel a été le résultat des fausses manœuvres du jésuitisme, du castorisme et de l'*à quat' patlisme* de ceux qui soupirent après notre mort.

Ah, il faut croire que nous en dérangeons bien des calculs, mais qu'on se rassure, nous en dérangerons encore bien d'autres !

Inutile de dire que jamais le CANADA-REVUE n'a songé à suspendre sa publication.

Le CANADA-REVUE a encore les reins assez solides pour survivre aux bandits qui rêvent de lui tordre le cou.

Notre cou n'est pas flexible, on vient de le voir.

S'apercevant que les insultes n'avaient aucune prise sur notre organisme, la presse reptilienne avait inauguré la conspiration du silence, qu'elle a complétée par une tentative d'étouffement.

On a cherché à répandre dans le public des rumeurs de difficultés financières pour ébranler le mouvement des abonnements qui marchait à souhait.

Le système était bien simple.

Les journaux qui nous insultent, qui nous poursuivent de leur haine ferment leur portes à nos annonces, refusent, même à prix d'argent, de publier nos rectifications.

On espérait ainsi combiner une mort sans phrases.

Le truc a été éventé.

Il nous a fallu faire les frais d'un procès pour obliger les journaux à annoncer que nous étions bien vivants.

Et cette presse qui se conduit ainsi à

notre égard est bien en cour, elle a les bénédictions du clergé.

Tant mieux.

Elle est bien digne de ses bénisseurs; nous la méprisons, comme nous méprisons ceux qui la conseillent.

Encore une fois, nous en appelons aux amis du CANADA-REVUE.

Nous en appelons à tous ceux qui veulent voir régner au Canada la liberté de la parole.

Protégez-nous, aidez-nous. A vous de faire la propagande en notre faveur.

Nous donnons toute notre âme, tout notre travail, tout notre souffle au journal.

En échange nous vous demandons bien peu de chose :

Réunissez-nous des partisans, des souscripteurs, des abonnés.

Faites circuler partout notre journal, dans toute la contrée, pour la défense de la grande cause.

Chaque abonnement nouveau est une arme nouvelle entre nos mains pour le bon combat.

Fournissez-nous des armes. Soyez sûrs que nous saurons nous en servir en vaillants lutteurs!

DUROC.

## DEUX REFORMES URGENTES

Les élections municipales, qui ont eu lieu cette année en dépit du fameux bref d'injonction, ont été validées par la législature, désireuse de réparer partiellement sa bévue de l'année dernière. Les nouveaux élus devront cependant retourner comme les autres devant l'électorat en 1894.

Tous tant qu'ils sont, nos édiles redeviendront de simples mortels d'ici à dix mois, délai légal aussi intéressant et aussi gros de conséquences pour eux que pour certaines veuves vivant sous l'empire des lois françaises.

La plupart voudront sans doute se faire réélire, et quelques-uns d'entre eux mériteront probablement cet honneur. De leur conduite future dépendra certainement leur succès ou leur insuccès électoral.

Deux réformes des plus urgentes s'imposent à la considération immédiate de nos édiles. Je veux

parler de l'abolition des exemptions de taxes et de la fondation d'une bibliothèque publique, deux projets en faveur desquels le CANADA-REVUE n'a cessé de batailler vaillamment depuis que, le premier entre tous, il a arboré la bannière de l'égalité devant l'impôt et devant la diffusion universelle des connaissances utiles.

Les exemptions de taxes procèdent d'un principe faux. Elles sont toujours illogiques, mais elles deviennent dangereuses ou nuisibles dès qu'elles s'appliquent au profit d'une caste privilégiée d'autant plus puissante qu'elle exerce sur les masses une influence plus mystérieuse.

Ici la caste sacerdotale est à peu près omnipotente. Elle se moque de l'autorité civile et proclame ouvertement qu'elle est au-dessus des lois.

Restée l'unique classe dirigeante au lendemain de la cession du pays à l'Angleterre, elle a toujours tout conduit à sa guise. Aux yeux du peuple elle est parvenue à confondre la religion et le clergé au point que les trois quarts des gens se croient de bonne foi obligés en conscience de partager toutes les opinions politiques ou autres qu'il plaît au curé d'exprimer.

Que cette classe riche, puissante, orgueilleuse et constamment dorlotée par les politiciens de tous les partis, par tous les gouvernements qui se sont succédés, ait été portée à abuser un peu de son influence, il n'y a là rien qui doive nous étonner. C'est le contraire qui eût été étrange.

On a vu un gouvernement s'arranger de façon à dispenser virtuellement le Séminaire de Saint-Sulpice de rendre compte de son administration des biens qui lui ont été confiés pour l'instruction de la jeunesse Montréalaise. On s'est arrangé de façon à ce que le fidéi commissaire des biens légués pour l'instruction publique ne soit plus tenu de faire rapport excepté sur l'ordre du gouvernement, qui se garderait bien d'ordonner une reddition de compte.

C'est un fait parfaitement reconnu qu'aucun gouvernement n'aurait jamais exigé une chose pourtant si raisonnable. Les journaux castors ont même prétendu que c'était une inconvenance d'oser demander à des religieux de rendre des comptes. Et voilà comment une communauté

archi-millionnaire, bénéficiant largement des exemptions de taxes, a trouvé moyen de se soustraire à des obligations si clairement définies qu'elle n'essaie même pas de les nier.

Elle se contente de dire qu'elle fait tout ce qu'elle peut, mais ne rend toujours pas ses comptes, et nos gouvernements n'osent pas exiger d'elle ce que l'on exige de tout contribuable privé des avantages qui découlent de l'exemption des taxes.

Je cite cet exemple entre mille, afin de bien établir jusqu'à quel point la sottise en impose à nos gouvernants, quels qu'ils soient.

On ne jure que par elle, on ne craint qu'elle. L'histoire de notre pays présente une foule de cas, où ceux qui se prétendent ses pires ennemis ont pactisé avec elle pour mieux asservir le public trop confiant, qui en toute occasion et sur toutes les matières ne reconnaît pas d'autre autorité que l'autorité ecclésiastique.

Tout naturellement cette énorme influence pèse d'un grand poids lorsqu'il s'agit d'augmenter au profit de l'élément religieux le nombre et la valeur des propriétés exemptes de taxes.

Allez donc refuser quelque chose à des gens devant lesquels tout genou fléchit.

Celui-là même qui ne reconnaît pas l'autorité de cette puissante organisation sacrifie parfois ses préventions sur l'autel de l'opportunisme.

S'il ne se prosterne pas devant le prêtre, il se prosterne devant l'influence qu'il lui reconnaît. Il y a échange de *bons* procédés, troc de certains avantages, concessions de part et d'autre, et c'est toujours le contribuable qui est le dindon de la farce.

Cela explique comment il se fait que, grâce à cette influence énorme des principaux intéressés, les exemptions de taxes ont pris dans notre ville une extension tout à fait anormale.

Il s'agit de réagir contre cela. L'abus est devenu trop criant pour que l'on puisse continuer à feindre de ne pas le voir.

Le peuple demande des réformes et les échivins qui veulent se faire réélire en 1894 feraient bien de ne pas l'oublier.

Une autre réforme qui s'impose, c'est la création d'une bibliothèque publique. Grâce à l'initiative de l'échevin Louis Boisseau, le Conseil

de Ville a déjà été saisi de cette question. Les élections sont venues déranger ce qui avait été fait et retarder la mise à exécution du projet.

Le comité des présidents devait être chargé de préparer un amendement à la Charte pour obtenir de la Législature l'autorisation d'affecter une certaine somme d'argent à la fondation d'une bibliothèque publique.

Les complications survenues relativement aux élections ont eu pour effet de reléguer à l'arrière plan cette importante question. Malheureusement l'Echevin Boisseau n'a pas été réélu. Cela est regrettable à plus d'un titre, mais surtout parce que ses services auraient été très utiles aux partisans de la diffusion de la lumière parmi les classes jusqu'ici tenues dans l'ombre. J'espère qu'il sera plus heureux aux prochaines élections.

Les pères conscrits qui sont actuellement en service actif devraient profiter du temps qui leur reste, et se rappeler que la charité couvre une multitude de péchés.

Le peuple a assez de misère à se procurer le pain matériel, c'est bien le moins que les corps constitués s'efforcent de lui procurer cette nourriture intellectuelle dont il a été privé depuis si longtemps.

Il nous faut une bibliothèque libre, exempte de tout contrôle ecclésiastique. Il faut réorganiser le comité chargé de préparer un projet qui devra être soumis au comité des présidents en vue des modifications qu'il sera nécessaire d'apporter à la charte municipale.

Il faut que ce comité soit composé d'hommes intelligents, indépendants des influences occultes et assez énergiques pour défendre la cause du progrès contre les intrigues de l'obscurantisme. Le peuple à les yeux fixés sur notre édilité; et vienne l'époque des élections, il saura bien distinguer ses amis de ceux qui l'exploitent au profit des classes privilégiées.

CIVIS.

Bob et son instituteur :

— Voyons, monsieur Bob, dites-moi le nom de la montagne où s'est arrêtée l'arche de Noé.

— ???

— Souvenez-vous donc... le mont Ararat.

— Ah! oui! fait Bob.

Et il entonne :

— Tatarra boum de hay!

Bien moderne.

## LA CENSURE

Qu'on se rassure.

Il ne s'agit pas ici des censures ecclésiastiques. Notre ami Arthur Buies leur a sévèrement dit leur fait.

Non, il s'agit de la censure gouvernementale, de la vulgaire Anastasie aux immenses ciseaux qui fleurit dans toutes les autocraties bien dirigées.

Nous ne nous doutions guère qu'en plein Canada, en plein XIXe siècle, en pleine civilisation, nous puissions avoir à déplorer le fonctionnement de ce système énervant, abrutissant, avilissant.

C'est pourtant bien le cas qui se présente pour nous et que les faits rendent absolument indéniable.

Ce sont les questions intelligentes posées par M. Lussier, le député de Verchères, à la Chambre Provinciale, qui ont amené la découverte de cet état de choses que condamnent les hommes de lettres de notre pays, les journalistes et les écrivains et aussi tous les esprits vraiment libéraux et indépendants.

Les questions de M. Lussier, dont nous n'avons pas ici le texte exact, sont au nombre de trois, et conçues dans le sens sinon dans les termes suivants :

1. Le gouvernement, ou quelques-uns de ses ministres, a-t-il pris des mesures pour s'informer officiellement des noms des employés du service civil qui collaborent à des journaux ou revues ?
2. Cette mesure est-elle générale ou s'applique-t-elle à certains journaux en particulier ?
3. Le gouvernement a-t-il l'intention d'empêcher les officiers du service civil, ou de la législature, d'écrire des articles scientifiques, littéraires, historiques, etc., etc., et de signer leur nom responsable, de leurs travaux ?

Là-dessus, *l'Événement* n'a pas été long à saisir la balle au bond et à relever ces interpellations.

Personne n'est plus heureux que nous de voir la presse s'occuper de cette question qui nous touche directement, mais qui affecte aussi toute la confraternité.

La réponse du gouvernement est insignifiante et sans portée.

L'hon. M. Taillon a fait la réponse usuelle des gouvernements qui ne veulent pas répondre.

Il a déclaré qu'il n'avait connaissance de rien, mais que les faits seront pris sous sérieuse considération.

Notre confrère de Québec fait aussitôt relativement aux interpellations ci-dessus une violente sortie.

Nous n'attendions pas moins de son courage.

Nous concevons à peine, dit-il, que l'on puisse poser une question aussi peu pertinente que celle-là,

Quoi ! il se trouve une petite pléiade de littérateurs distingués dans le service civil, et l'on veut leur fermer la bouche, les réduire au silence, exiger qu'on brise leur plume.

Mais en quel pays vivons-nous donc ?

Partout ailleurs on favorise l'essor intellectuel, on encourage les travaux de l'intelligence et de la pensée, d'où qu'ils viennent, et ici il se rencontrerait des législateurs pour dire et faire décréter qu'il convient de faire des distinctions, pour ostraciser toute une classe d'hommes qui emploient utilement ses loisirs ?

Parfaitement et merci, cher confrère. Comme vous, nous ne concevons pas que l'on puisse poser une question de ce genre.

C'est-à-dire, nous ne concevons pas qu'on puisse avoir été obligé de la poser.

Et pourtant, puisque l'hon. M. Taillon a si triste mémoire, nous allons dire, nous, ce qu'a fait un ministre du gouvernement qu'il dirige à l'égard des employés qui collaboraient à notre journal.

On sait qu'au lendemain des atroces scandales Guyhot, le *Matin*, l'organe de M. L. P. Pelletier, avait menacé de destitution les employés publics dont les noms paraissaient sur la couverture de notre revue en qualité de collaborateurs.

Croyant sauver nos amis, nous avons supprimé de suite la liste de collaboration.

Mais cela n'a pas suffi à la censure gouvernementale, et le Secrétaire Provincial a adressé à ses employés qu'il soupçonnait de collaborer à notre revue une lettre officielle dont le texte nous est aujourd'hui fourni par un employé sorti de ses griffes.

Monsieur,

Le Secrétaire provincial me charge de vous prier de lui faire savoir sans retard si vous collaborez oui ou non au CANADA-REVUE.

(Signé),

L'ASSISTANT-SECRETARE PROVINCIAL.

Voilà la lettre que le gouvernement n'a pas osé mettre au jour.

Et *l'Événement* a grand tort d'ajouter ce qui suit à la note précédente :

Franchement, nous n'y comprenons plus rien, et le député qui a accouché de cette interpellation serait bien aimable de faire savoir au pays quelle raison d'ordre public le pousse à proscrire ainsi le service public.

Au lieu de cette remarque au ton malveillant, M. Lussier mérite les remerciements de toute la presse pour avoir mis au jour une aussi indigne proscription.

*L'Événement* continue en disant :

On dira peut-être : mais les officiers publics qui écrivent dans les journaux gaspillent un temps précieux qu'ils

doivent aux affaires publiques. Quelle chétive raison? Les officiers du service civil n'ont-ils point, outre leurs heures de bureau, certaines heures de la journée qu'ils peuvent consacrer à un travail intellectuel? Alors pourquoi les empêcher de contribuer à la diffusion des connaissances humaines? Pourquoi les empêcher d'améliorer leur situation — qui laisse à désirer au point de vue pécuniaire — en collaborant à des publications qui les rémunèrent?

C'est notre humble opinion qu'une législature qui frapperait ainsi toute une classe d'hommes qui contribue à enrichir et à fortifier notre littérature nationale commettrait à la fois une petitesse et une iniquité.

Oui, bravo! l'Événement!

Mais il y a encore quelque chose de pire que cela, c'est une législature ou un gouvernement qui frappe une certaine catégorie d'individus sans motifs, par simples préjugés sociaux et religieux.

C'est un gouvernement qui organise une censure et qui dit :

— Vous pourrez collaborer à tel et tel journal, mais pas à celui-ci.

— Auquel?

— Au CANADA-REVUE.

— Pourquoi?

— Parce que l'archevêque de Montréal a déclaré que c'était un péché d'y collaborer.

Allons, messieurs, le gouvernement de Québec est-il l'exécuteur des hautes-œuvres ecclésiastiques?

C'est ce que nous aurions voulu savoir, c'est ce que le public aurait su si M. Taillon ne s'était pas comme toujours défilé par la tangente.

Mais les renseignements que les représentants du peuple n'ont pas pu obtenir, nous sommes, Dieu merci, à même de les fournir.

Les interpellations de M. Lussier que nous n'avons pas sollicitées nous donnent une occasion de nous défendre, nous l'emportons.

M. L. P. Pelletier a beau organiser sa petite censure et tâcher de couper les ailes aux journaux, il n'y réussira pas.

D'autres ont échoué avant lui.

Au point de vue politique?

Napoléon I<sup>er</sup>, qui n'était pas tendre, s'est expliqué à cet endroit.

Le 14 juin 1805, il écrivait au prince Eugène :

Je désire que vous supprimiez entièrement la censure en Italie; le pays a déjà l'esprit assez étroit sans l'être davantage. (*Correspondant*.)

Quelque temps après, un censeur accusa M. de Marsan, qui venait de publier un recueil de *Pensées de Balzac*, d'appeler Napoléon "Fléau de Dieu".

Après examen, l'empereur reconnut lui-même que le passage incriminé était dirigé contre Richelieu.

— Les imbéciles! s'écria-t-il. Décidément la censure générale et officielle n'est bonne à rien!

Enfin, en 1811, un interdit immérité ayant été appliqué à un jeune poète :

— Allons, dit l'empereur, les censeurs sont les oies de mon Capitole!

Laissons donc au public lui-même le soin de faire le triage, il le fera sûrement.

Si la censure épiscopale n'a pas réussi à démolir le CANADA-REVUE, la petite censure de M. L. P. Pelletier n'y réussira pas.

Bien mieux, sa fougueuse lettre n'empêcha et n'empêchera jamais un employé de collaborer à notre journal le jour où la chose lui conviendra.

Qu'il se le tienne pour dit. Les petites manœuvres de M. L. P. Pelletier nous montrent que ce n'est pas seulement à Sainte-Anne-de-la-Pocatière qu'il fait l'enfant de chœur, mais aussi dans le royaume des lettres.

JOURNALISTE.

## FEUILLETON

L'administration du CANADA-REVUE, dans le but de réduire au strict minimum ses frais de publication et de faire face aux procès engagés pour défendre la bonne cause, a décidé, pour un certain temps du moins, de supprimer le feuilleton qui était encarté au milieu de la publication.

Le genre et l'objet de notre journal nous dispensent d'avoir recours à l'attrait d'une publication étrangère pour satisfaire nos souscripteurs.

De plus, beaucoup de personnes nous faisaient remarquer que la position de notre feuilleton, la seule que nous puissions adopter, coupait les articles et diminuait de beaucoup leur intérêt.

Dans tous les cas, cette suppression est un essai que nous tentons et que nous soumettons à l'appréciation de nos lecteurs.

Au cas où un certain nombre demanderait le rétablissement du feuilleton nous nous empresserions de les satisfaire.

L'ADMINISTRATION.

M. Tardivel, qui aime beaucoup à se vanter lui-même, écrit ce qui suit sur sa propre personne :

Voilà vingt ans que nous faisons du journalisme, et jamais nous ne sommes entré sur le terrain de la vie privée de nos adversaires. Lorsque nous croyons devoir les prendre *personnellement* à partie, c'est à l'homme *public*, non point à l'homme *privé*, que nous nous attaquons.

Même en appelant *methodistes* les gens qui ne le sont pas?

## INTERDICTIONS ET CENSURES

Nous reproduisons de l'*Amérique Française* de New-York l'avant-propos qui précède la reproduction de l'article de notre ami, Arthur Buies, sur les *Interdictions et Censures*.

Voici cet avant-propos :

C'est avec un bien vif regret que notre devoir de journaliste nous force à constater que chez Sa Grandeur Mgr Fabre, évêque de Montréal, l'opiniâtreté de tempérament ne semble être tempérée en aucune manière par la dignité ecclésiastique et encore moins par la mansuétude apostolique.

En effet, le CANADA-REVUE, après avoir épuisé tous les moyens pacifiques pour éviter une lutte avec sa Grâce de Montréal, se voit aujourd'hui dans l'obligation de la poursuivre devant les tribunaux pour la somme de cinquante mille dollars en dommages-intérêts.

Il nous semble que dans les circonstances il aurait été non seulement facile mais utile de préserver l'élément français du scandale et de la division que ce procès ne peut manquer de jeter dans ses rangs.

Quand MM. Fréchette, G. obensky et LeBeuf se présentèrent au palais archiépiscopal, porteurs de la branche d'olivier, Mgr Fabre n'aurait certainement pas manqué à la dignité de sa haute charge, et encore moins aux enseignements de son saint ministère, en mettant de côté un peu de sa raideur d'apparat et en faisant un accueil quelque peu évangélique à ces trois honorables visiteurs.

Car, après tout, la démarche n'avait en elle-même rien que de très flatteur pour ce sentiment d'orgueil mondain que les saints ordres, paraît-il, n'ont pas encore entièrement subjugué chez Sa Grandeur. Son autorité n'était pas déiée; au contraire, elle était religieusement reconnue.

Sa Grandeur peut être certaine qu'aux Etats-Unis une pareille délégation aurait reçu un tout autre accueil, et que le malentendu aurait été par conséquent réglé sans bien grande difficulté. Mais aussi il faut reconnaître, pour nous servir textuellement des paroles de Sa Grâce, que *la civilisation et les progrès modernes nous offrent des avantages que l'on chercherait en vain chez nos voisins*!

Quel contraste entre les manières cassantes du prélat canadien et les sublimes préceptes du Fils du Charpentier...

En même temps qu'elle indique un manque de charité très regrettable, une obstination aussi peu chrétienne de la part de Sa Grandeur ne peut réussir qu'à enflammer les cerveaux. La dignité humaine se rebelle devant un pareil arbitraire, et est portée à revendiquer ses droits sur un ton où l'agressif perce à travers l'éloquence de la plume académique, comme dans un article de M. Arthur Buies, que publie le CANADA-REVUE, et dont nous reproduisons ici quelques extraits en en recommandant vivement la lecture.

L'Électeur public un compte-rendu de l'entrevue du Pape Léon XIII et de Mgr Bégin.

Nous en empruntons le passage suivant :

A midi vingt minutes, on vient nous chercher pour entrer enfin dans le cabinet de travail du Souverain Pontife, où Sa Sainteté nous attendait avec Mgr Bégin.

Arrivés, après les trois génuflexions de rigueur, aux pieds de l'auguste vieillard, Mgr Bégin présente Mgr Gagnon : "Très-Saint Père, Mgr Gagnon, secrétaire-archiviste de Québec, a rendu de grands services en compilant les mandements des évêques de Québec." — "Jusqu'où remonte z-vous?" demanda Léon XIII. — "Jusqu'à Mgr Laval,

premier évêque de Québec"... — "Le même, ajoute Mgr Bégin, que Votre Sainteté a déclaré Vénéralé." — "Est-il question aussi des affaires religieuses de Montréal?" — "Très certainement, Saint-Père," répond Mgr Gagnon.

Voilà une interrogation qui a sa portée.

E. Zola, qui fut journaliste, lui aussi a conservé bonne souvenance des trucs du métier.

Parlant des protestations soulevées contre sa candidature à l'Académie, il dit :

On a protesté. L'Académie a, dit-on, reçu des lettres qui la suppliaient de ne pas commettre un crime de lèse-patrie en me nommant. Oui, des lettres! Des gens bien intentionnés ont même ajouté: des monceaux de lettres. Je ne crois pas aux monceaux. J'ai été journaliste, et j'ai entendu des directeurs dire: Votre article d'hier " nous a valu des monceaux d' réclamations." C'est qu'alors on a reçu, en effet, deux ou trois lettres sur cinquante ou cent mille lecteurs! Et parmi les trois réclaments, il y a généralement un bon camarade qui aspire à vous remplacer.

Quand j'étais au *Figaro*, et que Villemessant me disait: "Tout le boulevard crie que votre article d'hier est détestable," — *tout le boulevard*, c'était le coiffeur de Villemessant.

Edouard Drumont n'est pas doux pour les *Panamis*, quels qu'ils soient :

Je me rappelle les lettres que m'écrivaient des religieux, lorsque je manifestais ma surprise de ce qu'un ancien magistrat comme Brunet acceptât une somme considérable du baron Hirsch pour aller soutenir ses intérêts en Turquie.

Que dites-vous de ce liquidateur phénoméal qui sait que M. Eiffel a enlevé à la Compagnie *trente trois millions* qui ne lui étaient pas dûs, et qui lui donne tranquillement *quitas*, qui permet à cet homme de répondre: "L'affaire est dans le sac, et mon argent aussi."

Brunet n'était point un quelconque. C'était un vieux magistrat, un conseiller à la Cour, un ancien ministre de l'Ordre moral. Les journaux monarchistes le citaient comme un modèle de droiture. Mgr Richard lui adressa sa bénédiction archiépiscopale au moment où il allait expirer, et envoya une couronne de fleurs pour être déposée sur le cercueil quand cet homme de bien eut quitté la terre.

M. Gréard, membre de l'Académie Française, vient de déposer à la commission du dictionnaire une proposition de réforme de l'orthographe, dans le but, assure-t-il, de donner satisfaction "aux besoins de la démocratie moderne." Les  *desiderata* posés par l'académicien universitaire sont au nombre de dix:—

Suppression des majuscules dans les noms communs pris dans un sens propre (le petit *Manteau* bleu) quand ils ne commencent point les phrases;

Suppression des tirets, partout où ils ne remplacent pas la conjonction *et*;

Suppression de l'accent circonflexe et régularisation rationnelle de l'emploi des autres;

Francisation des mots étrangers en suivant la prononciation, et application de l's au pluriel des mots latins;

Classification du genre des mots suivant leur terminaison et affection de l'z muet aux terminaisons féminines;

Suppression de l'y et son remplacement par i tréma, quand la prononciation l'exige; suppression dans les voyelles doubles de celle qui ne se prononce pas;

Suppression de l'h et remplacement de ph par f;  
 Suppression des consonnes doubles;  
 Remplacement de la terminaison *out* par *ant* là où elle se prononce *ant*;  
 Remplacement de l'r par l's dans les pluriels et dans les verbes.

L'Italie ne plaisante pas sur le chapitre de l'Instruction Publique.

Ainsi, les instituteurs se plaignaient que leurs salaires mettaient quelquefois du temps à venir.

Le ministre de l'Instruction publique, M. Martini, a saisi aussitôt le Sénat du projet de loi suivant. Le texte est court, mais il est éloquent.

" Article unique. — Le receveur communal est tenu de payer ponctuellement à l'échéance déterminée par les avis de concours et par les actes de nominations, les traitements des instituteurs primaires.

" LE MANQUE DE FONDS EN CAUSE NE DISPENSE PAS LE RECEVEUR DE CETTE OBLIGATION. Il devra avancer de ses propres deniers les sommes nécessaires, sauf le droit pour lui de se rembourser sur les premières rentrées communales qu'il touchera, et de percevoir, à la charge de la commune, l'intérêt légal sur les sommes avancées.

" Cette disposition entrera en vigueur le 1er janvier 1893."

C'est les *receveurs* qui ne doivent pas être fiers.  
 Ils n'ont l'air là-dedans rudement *payeurs*.

## UN MIRACLE ARRETE

*Un Mandement de l'Evêque de Perpignan.*

Les journaux français ont parlé à diverses reprises des prétendus miracles opérés à Salces, près Perpignan, par une fille de berger, âgée de onze ans, Virginie Fabre. Cette jeune fille se rend tous les jours sur une colline située près du village de Salces, escortée d'une foule nombreuse composée de dévotes, de curés, d'écloués venus de tous les coins des Pyrénées-Orientales, de l'Aude et même de la Catalogne. Arrivée sur la colline, Virginie s'agenouille, reste en extase pendant plus d'une heure, prétendant être en conversation avec la Vierge. Virginie Fabre se lève ensuite, et affirme que la Vierge lui a promis de faire un grand miracle le jour où une chapelle sera élevée sur la colline.

La presse, le parquet et jusqu'au nonce du pape se sont émus des prétendues visions de la jeune hallucinée, en qui un grand nombre de personnes avaient une foi aveugle: déjà les fonds affluaient pour la construction de la chapelle demandée par Virginie Fabre.

Aujourd'hui, Mgr Gaussail, évêque de Perpignan, vient de lancer le mandement suivant, qui doit

couper court à la campagne menée par Virginie Fabre et quelques personnes :

Après environ quatre mois écoulés depuis l'origine des prétendues apparitions de la sainte Vierge aux environs de Salces, l'autorité diocésaine, qui s'est tenue jusqu'à ce jour dans une complète et significative réserve, a le devoir de donner enfin une direction aux fidèles en présence des faits qui se produisent à Salces et du mouvement qui attire un certain nombre de personnes au lieu dit la Montagnette. Le premier pasteur du diocèse, Mgr l'évêque de Perpignan, estime et déclare que ces faits ne présentent aucun des caractères qui distinguent et font reconnaître les interventions surnaturelles, et que, tout au contraire, plusieurs indices accusent une action d'un autre ordre, dont il n'y a pas lieu d'apprécier la nature et les causes. En conséquence, les manifestations religieuses dirigées de ce côté s'égarer et doivent cesser. Leur continuation, sous une forme quelconque, serait hautement désapprouvée. Toutes quêtes, souscriptions, propagande en vue de favoriser ce mouvement ou d'édifier une chapelle ou oratoire sont défendues par l'autorité ecclésiastique autant qu'il est en son pouvoir.

Voilà un singulier titre de gloire :

Le Rév. M. Primeau, curé de Boucherville, est nommé gouverneur de l'Université Laval, Montréal. C'est, dit un petit journal, une excellente nomination, en dépit de tous les petits et gros *Baptiste*.

M. le curé de Boucherville a rendu, dans le temps, de grands services aux finances de l'œuvre de la cathédrale de Montréal.

Si l'Université Laval avance aussi vite que la Cathédrale, nous avons le temps d'attendre.

*L'Amérique Française* est excessivement irrévérencieuse pour notre organisation gouvernementale.

Voici en quels termes elle traite le Discours du Trône qu'il qualifie de *document fin de siècle* :

Discours ou litanie, ce document a la cocasserie d'une fin de carnaval et la réticence d'une ouverture de carême. Cela frise la modestie comme une coupe de champagne et le plaintif comme un rythme cornemusé.

C'est, dit-on, l'effort-collectif-intellectuel d'une quinzaine de Ministres soi-disant responsables, aiguillonnés par un Gouverneur-Général qui dit *mon gouvernement* comme avant la découverte de l'Amérique. Que ça de suffisance, à raison de cinquante mille dollars par année !

Echos du Panama :

Opinion de M. le président de la Cour d'Appel sur les journaux qui se créent des fonds avec les réclames financières : —

D. On saura désormais à quoi s'en tenir sur les articles concernant les entreprises financières !

R. Mais on le savait déjà, M. le président.

D. Si on le savait aussi bien que vous le dites, ces articles seraient inefficaces. Puisque ces financiers achètent cette prose, c'est qu'elle sert leurs projets, et si elle sert leurs projets, c'est qu'elle abuse le public. D'autant plus qu'elle met sous le couvert de signatures désintéressées ou apparence des éloges qui émanent de ceux-là mêmes qui en profitent !

## ORIGINAUX ET DÉTRAQUÉS

## TYPES QUEBECQUOIS

ONEILLE — GRELOT — DRAPEAU — CHOUINARD —

COTTON — DUPIL — GROSPELLIN — CARDINAL

— MARCEL AUBIN — DOMINIQUE —

BURNS — GEORGE LÉVESQUE.

## XII

## GEORGE LEVESQUE

*(Suite)*

Après avoir aussi scrupuleusement donné le texte de quelques-uns de ses discours, il serait superflu d'ajouter que George Lévesque n'avait pas suivi un cours d'études classiques ni à Sainte-Anne-de-la-Pocatière — la paroisse voisine — ni dans aucun autre collège de la Province.

Son instruction se bornait à certaines notions de lecture et d'écriture très rudimentaires.

L'orthographe avait pour lui des mystères inapprofondis, des secrets qu'il n'avait même pas essayé de pénétrer.

Et comme il était beau parleur — les échantillons d'éloquence qui précèdent en font foi — il ne manquait pas d'émailler sa conversation de ces agréments aussi pittoresques qu'illicites, qu'on appelle, dans le langage ordinaire, des velours et des cuirs, et qu'il avait le don de glisser par-ci par-là, dans les intervalles que pouvaient laisser les jurons.

Il disait assez irrévérencieusement :

— J'ai z'eu, nom d'un chien, une migraine du diable.

Ou assez drôlatiquement :

— J'ai-t-été en ville toute la semaine dernière, alorsse!...

Mais pas besoin de faire remarquer qu'il n'y entendait pas la moindre malice.

Une fois, il avait pour interlocuteur ce pauvre Lucien Taché, un autre type sur qui il y aurait bien des choses à raconter.

— Ecoute, mon ami, lui disait-il, j'ai-t-acheté du velours, torrieux! pour me faire...

— Tu veux dire du cuir, interrompt Lucien.

— Non, du velours.

— Du cuir!

— Du velours, tord-nom! je sais ce que je dis.

— George Lévesque, tais-toi! *tu as-t-acheté*, c'est du cuir.

— Du velours, tempête!

— Du cuir, tonnerre!

— Je te dis, Lucien, ma foi de gueux! que c'est du velours. Je sais ce que c'est, du cuir; j'en ai z'eu!

— Ça c'est du velours.

— Je te parle de cuir!

— Je te parle de velours!

— Je dis que j'ai z'eu du cuir, batêche!

— Je te dis que quand on a z'eu du cuir, c'est du velours, animal! moi aussi je sais ce que je dis!

— Tiens, Lucien, écoute, mon ami... alorsse... je te comprends plus. Cré virgule! viens prendre un coup!... indubitablement.

Notre ami aimait le petit verre de temps en temps.

Ce n'était pas un ivrogne, tant s'en faut; mais il aimait le petit verre — surtout quand ses affaires l'amenaient à Québec.

A la haute ville chez Laforce, et à la basse ville chez Boivert, chez Dion, chez Pitre Bourassa, chez Marc Lapointe, il s'attablait, et durant de longues heures il racontait ses tribulations avec les autorités municipales de sa paroisse, ses exploits de pêche et de chasse, et en particulier ses voyages.

Car il avait voyagé.

Il avait — en 1848 — poussé une pointe jusqu'en Europe; et c'est là principalement ce qu'il aimait à se rappeler et à rappeler à ceux qui l'écoutaient.

Il avait vu des tempêtes, t'entends bien, écoute! là y'ous que la mer, mardi! changeait de place avec le ciel, torrieux!

Des moussaillons qui grimpaient, nom d'un chien! dans les mâts, cré virgule! comme des maringouins, tas de sacres!

Il avait visité la tour de Londres, là y'ous que chaque pierre était marquée de sang, virginis!... Anne de Boleyn, Jeanne d'Arc, Marie Stuart, Henri IV, torrieux!... Pas de cérémonie, chrysostome! on badinait pas, dans ce temps-là, t'entends bien je te le dis!

Un de ses plus intéressants souvenirs de Londres, c'était d'avoir passé par-dessous l'*Arthémise*, un chemin, nonobstant, creusé sous la rivière... enfin... comme qui dirait entre la Malbaie et Kamouraska, massacre!... par un Français, batêche! un nommé Brunelle, alorsse!

Ce M. Brunelle voulait, t'entends bien, comme de raison, donner son nom à son invention, cré fiacre! c'est tout naturel, c'pas? Mais les Anglais aimaient pas ça, torrieux! c'est tout naturel aussi, t'entends bien!

Alorsse, pour lorsse, écoute, qu'il y avait un nommé Patton... enfin... nonobstant... un Ecossais, vice!..., qui avait fourni le ciment, mardi!

T'entends bien, alorsse .. on prit crime! la fin des deux noms, batêche!... la fin de Patton et la fin de Brunelle... *ton, nelle*; ce qui fait en anglais *tunnell*, nom d'un chien! Le *tunnell* de l'Arthémise, torrieux!

— C'est toujours comme ça avec les Anglais, blasse!... s'écriait-il sous forme de conclusion; quand ils nous lâchent par un bout, t'entends bien, c'est pour nous rattraper par l'autre, mardi!

Il avait aussi visité la France.

— En France, disait-il, j'ai-t-été à Paris, j'ai-t-été à Lyon, j'ai-t-été à Bordeaux, vainqueur! à Marseille, batiscan!... alorsse, t'entends bien, que j'ai vu la *mer du Terranée*, tonnerre de Chicoutimi!... La Basse-Bretagne, la Haute-Bretagne, la Suisse, la Bastille... enfin... George Lévesque a tout vu ça, mardi! indubitablement... alorsse!

— Vous êtes allé bien loin? lui demandai-je un jour.

— J'étais parti, t'entends bien, dit-il, pour la ville de Rome, nom d'un chien!... Mais j'ai dû, ma foi de gueux! revirer, nonobstant. Pas d'argent, massacre!... Une bande de requins, vlime!... qui vous font payer, écoute, jusqu'à la ch un telle, diable emporte, parce qu'ils appellent ça, alorsse... de la bougie... enfin!

Naturellement il avait vu des choses bien extraordinaires dans ce voyage-là.

Oui, Shakespeare, il en avait vu!

Il avait vu Louis-Philippe, vinguienne!... sur les barricades, alorsse, à côté de lui, vice! au milieu d'une grêle de balles, que le ciel en était, nonobstant, obscurci. Pas un brin de mal ni l'un ni l'autre, bon-dance! Une permission du bon Dieu, alorsse!... indubitablement, t'endends bieu!

Il avait vu des régiments de soldats, chrysostôme! au grand galop, avec la queue de leurs chevaux sur la tête, batiscan!

Des clochers, virginis! de deux, trois cents pieds de haut!

Des esstatues, t'entends bien, qu'on n'aurait jamais dit, alorsse... que c'était fait à la main.

Des bâtisses... enfin, qu'il s'était laissé dire que c'était là depuis plus de deux cents ans, potence!...

A Liverpool, virginis!... des petits garçons hauts comme ça, vice!... qui parlaient anglais, nonobstant, comme des grand'personnes, torrieux!

— Alorsse, t'entends bien, concluait-il, écoute, que c'en était, ma foi de gueux, ridicule!

Une fois qu'il était en train de dépêcer un jambon piqué de clous de girofle, il s'écriait:

— C'est en voyageant, écoute, mon ami, qu'on

s'instruit, tord-sacre!... C'est pas dans les séminaires. Ainsi, pour lorsse, t'entends bien, il en manque pas, dans ce pays-ci, des ignorants, mardi! qu'appellent ces choses-là des clous de girofle. Ils savent pas que c'est des cous de girafe, torrieux! qu'il faut dire, alorsse!... Nonobstant que j'en ai vu un vrai, moi, George Lévesque, un cou de girafe, batêche! au jardin des Plantes, cré virgule!... Je sais ce que je dis, t'entends bien. A preuve qu'il avait, indubitablement, au moins quinze pieds de long, alorsse!... Des clous de girofle!... Si ça fait pas... enfin... suer, t'entends bien, un homme qui sait quelque chose, crime!...

On l'a probablement remarqué, le chapelet de jurons que George Lévesque égrenait dans sa conversation n'allait jamais jusqu'au blasphème. Ses sentiments de bon chrétien s'y opposaient.

Il n'y mettait même jamais — je l'ai dit — l'accent énergique que comportait la rudesse des mots.

Aussi personne ne s'étonnait de l'entendre.

On ne concevait pas George Lévesque sans cet intarissable flux d'interjections sous lequel se noyait tout ce qu'il voulait dire.

Avec cela, qu'on n'aurait pu trouver un plus honnête homme et un meilleur garçon, sur toute la côte du sud, depuis Québec jusqu'à la Baie des Chaleurs.

Toujours le gousset au service des amis; jamais l'oreille fermée à l'appel du malheureux!

Il commençait toujours par refuser, par exemple:

Bande de bêtes qui se laissaient fourrer dedans, mardi!... Tas de crève-faim, torrieux!... Paquet de feignants qu'il fallait nourrir, cré virgule! pour encourager le vice, potence!... Non, batêche! c'est pas George Lévesque, mardi! qu'était assez bête, t'entends bien, pour se laisser tondre, nom d'un sabot! par les imbéciles et la canaille, alorsse!

Mais cette brusquerie n'imposait à personne.

Du reste, il mâchonnait encore ses *batêche* et ses *torrieux*, qu'il avait déjà à la main la somme demandée par l'ami, ou le morceau de lard ou la miche de pain réclamée par le pauvre.

Il y avait un crédit ouvert à son hôtel pour tous les passants et les décavés.

Il y avait toujours une bonne assiettée de soupe et une tranche de jambon à la cuisine pour toute cette vermine de vagabonds sans la cope, cré nom!... qui viennent embêter le monde respectable, t'entends bien, pour vivre, alorsse... aux dépens du public, mardi!... et qu'on devrait, écoute, mon ami!... chasser, batêche! à coups de fusi', torrieux!... indubitablement.

Puis, quand l'individu était bien rassasié, George Lévesque ajoutait le pousse-café, t'entends bien, alors, quand il n'avait pas offert le petit coup d'appétit en commençant, nom d'un chien !

C'est un peu, sans doute, grâce à cette générosité intarissable que George Lévesque est mort pauvre.

Mais, s'il n'a pas légué de grands biens à ses héritiers, on peut dire en revanche qu'il les a un peu comblés de son vivant, et qu'il laisse au moins derrière lui une réputation sans tache, un nom sympathique, et des souvenirs dont la gaieté n'altère en rien le côté cordial et quelquefois même attendrissant.

LOUIS FRÉCHETTE.

### FANTAISIE

## LETTRE DE POLITICIENNE

*Madame C. . . . à Mademoiselle M. . . .*

Je suis député, ma chérie ! C'est-à-dire que je suis Mme le député, puisque mon mari est M. le député.

A le voir si aimable, si empressé, quand il nous portait des bonbons à l'Académie et qu'il enveloppait si soigneusement nos épaules, et si doux le jour du mariage, si respectueux tandis que le prêtre nous bénissait de sa voix onctueuse, on ne se serait jamais douté que mon mari cachât une âme aussi noire. Car, c'est horrible ce que je vais te dire là, s'il n'était que député ! mais il est libéral, un affreux libéral qui vous parle de progrès, de réformes, de nécessités politiques, comme les chères sœurs nous parlaient des droits divins et des principes religieux.

C'est au retour de notre voyage de noces que j'ai appris cela. Nous étions allés à Québec, et, pendant ce voyage, je n'ai pas besoin de te dire que nous avons employé notre temps à autre chose qu'à parler politique.

Je dois l'avouer, cependant, que j'avais éprouvé une petite déception. Me souvenant des conseils de mon directeur, j'étais disposée, dès le premier dimanche, à convertir mon mari. Nous étions à l'Hotel St.-Louis ; les cloches sonnaient à toute volée ; j'avais ma toilette havane, tu sais bien, la petite toilette avec laquelle je suis irrésistible. Je m'attendais à une lutte, parce que, à la messe du mariage, au moment où tout le monde le croyait sage et respectueux, il m'avait dit :

— Comme c'est long !

Et il m'avait serré la main, ce qui, dans un pareil moment, était très mal. J'en avais conclu que mon mari était un impie ; et, armée de ma toilette havane, je m'avangais vers lui, comme les missionnaires s'avancent vers les sauvages :

— Monami, c'est aujourd'hui dimanche.

J'avais un air très digne en disant cela. Croirais-tu qu'il me prit par la taille et répondit en m'embrassant :

— Pour moi, c'est dimanche tous les jours !

— Chut, monsieur ! Aujourd'hui, c'est le vrai dimanche, le dimanche du bon Dieu, le jour du repos.

Mais, quand j'ajoutai :

— C'est le jour de la messe.

— Tu veux aller à la messe ? Je vais t'y accompagner.

J'étais contente. Oh ! très contente ! J'avais opéré ma petite conversion en deux minutes, grâce à un baiser et à ma toilette havane. Et cependant, c'était là ce qui me chiffonnait, j'aurais voulu comme une lutte, un semblant de résistance qui aurait juré un quart d'heure.

Par exemple, je ne pus me montrer satisfaite de sa tenue à l'église. Il fut convenable, mais il regardait le dôme, les peintures, les statues, et il ne priait pas. Il m'avait offert de l'eau bénite, mais il n'avait pas fait le signe de la croix. Et, tout à coup, au milieu d'une méditation, tandis que j'élevais mon âme vers le Seigneur, il prononça :

— Quel adorable musée que cette cathédrale !

Je lui lançai un terrible regard, et je continuai de prier, de prier double pour lui et pour moi.

Et les dimanches suivants, plutôt que de ne pas l'avoir avec moi à la messe, car je sentais qu'il n'y serait pas venu sans cela, je consentis à le laisser inventorier pendant le saint office. De cette façon, il ne remplissait pas entièrement son devoir ; mais, si nous étions tombés dans quelque précipice, il n'aurait pas mérité les flammes éternelles, à peine une petite station en purgatoire.

Voilà le point où j'en étais quand le chemin de fer nous ramena du côté de Montréal.

Dès le départ, mon mari me demanda la permission de lire les journaux, en déclarant que cela l'intéressait beaucoup, mais qu'il devait se tenir au courant des affaires de son pays. Et il s'était donné une allure très grave pour parler des affaires de son pays. Je frémis en voyant le titre des journaux qu'il achetait ; je ne savais pas ce qu'il y avait dedans, mais j'avais entendu dire qu'on y écrivait des choses épouvantables. Et, comme il voulait m'en passer un, je lui répondis solennellement :

— Je ne lis que la *Vérité* !

Il alla me chercher mon journal ; et je m'en bornai dessus.

Je ne me réveillai que chez nous, au Mile-End, dans la jolie résidence où sa tante nous avait traitreusement invitées il y a deux ans, et où je le vis, lui, pour la première fois. Il en est aujourd'hui le maître, comme il est le maître d'une partie du pays, un affreux pays de libéraux. Mais tu vas connaître toute l'hypocrisie de ce monstre que j'adore.

Le dimanche était arrivé, l'heure de la messe passée, et mon mari ne se montrait pas. Je vole dans sa chambre, et je dis comme à Québec :

— C'est dimanche !

Il était devant la glace, singlé dans sa redingote, un papier à la main ; et il parlait tout seul :

— Oui, mes chers concitoyens, l'honneur que vous me faites... je n'oublierai jamais. Croyez que je saurai m'en montrer digne !

Emporté par sa fougue oratoire, il ne m'avait pas entendue. Je répète d'une voix calme :

— C'est dimanche.

Alors, il se retourna :

— Dimanche ! Eh bien ?

— Le jour de la messe.

— La messe ? Ici ? Impossible ! Oh ! impossible, ma chère amie ! Mes principes ! Mes opinions. D'ailleurs, j'attends les représentants du pays, qui viennent m'offrir la députation.

J'allai toute seule à la messe, et je t'assure que ce fut un gros chagrin pour moi. Penser que mon cher mari brûlerait un jour sous les yeux de Satan ! Et puis, je ne sais plus rien faire sans lui : je m'étais habituée à l'avoir auprès de moi quand je priais. Et j'avais beau élever mon âme vers le Seigneur, je ne pensais pas du tout au Seigneur. Les lettres de mon missel dansaient devant mes yeux. Et je le voyais, lui, dans la glace, une main passée au milieu de sa redingote, faisant des gestes avec l'autre qui tenait le papier. "Où, mes chers concitoyens !" Le mot citoyen ne m'allait pas ; mais je pensais tout de même que mon mari ferait très bien à la tribune, car il est très bavard. Je voyais déjà ses discours reproduits dans les journaux, et ses interruptions indignées. Il a toujours eu l'esprit de contradiction.

Enfin, cela me flattait d'être la femme d'un député. Et, pour me réconcilier avec le Seigneur, que cette pensée d'orgueil devait offenser, je m'engageai formellement à convertir mon mari. La conversion d'un député a une autre importance que celle d'un simple mortel. L'ambition m'avait mordue au cœur.

En revenant de l'église, j'entrai dans le salon où mon mari recevait les représentants du pays, gracieuse, aimable, le sourire aux lèvres. Ils étaient là, les représentants du pays, avec leurs habits du dimanche : le forgeron, mon épicier, notre fermier et tous leurs amis.

Je vis que je produisais une grande impression et que mon mari en était enchanté ; aussi je m'avagai au milieu d'eux, je leur tendis mes mains, qu'ils auraient aisément broyées dans leurs grosses pattes. Et je fis mon petit discours :

— Je sais que vous êtes les amis de mon mari, il m'a souvent parlé de vous tous.

Jamais il ne m'avait dit un mot d'aucun d'eux, il était ravi et me regardait d'une manière qui signifiait :

— C'est très bien, cela, ma petite femme !

Ensuite, il reprit son discours où il l'avait laissé ; il était solennel, un peu trop solennel. Mais il paraît qu'il faut être solennel dans la vie politique.

Il prononçait d'ailleurs de fort belles paroles sur le bien du pays, les réformes, l'égalité devant la loi, son profond dévouement aux intérêts locaux.

— Je demanderai, j'obtiendrai que notre ville soit comprise sur le tracé de la prochaine voie ferrée.....

Cela dura une demi-heure, car mon mari a beaucoup de souffle. Et les représentants partis, ce moustre me dit :

— Hein ! Les avons-nous assez roulés !

Cette parole profondément politique me jeta comme une douche d'eau froide. C'est que je m'étais laissé entraîner par le bien du pays, le dévouement au pays. Je voulus gronder mon grand homme politique ; mais il riait et m'appelait son petit agent électoral.

J'en rougis encore, car je suis réellement devenue son agent électoral.

J'ai fait avec lui sa tournée électorale. Et c'est moi qui lui ai ramené les voix récalcitrantes. Oui, ma chérie, par amour pour cet affreux mari, moi qui n'ai jamais eu que de bonnes pensées, moi qui étais disposée à mourir pour la foi et les saints principes, j'ai fait entrer à la chambre des députés un libéral, un impie, un homme qui ne veut plus aller à la messe. Et ce qu'il y a de plus épouvantable, c'est que je l'aime toujours, même lorsqu'il fuit de la politique. Quand il parle à la chambre, ma conscience m'interdit d'approuver une seule de ses paroles ; et cependant, je l'applaudis.

Je sens que je me ferme à jamais les portes du paradis ; et je ne puis réagir contre le sentiment qui me domine. Évidemment, si je demandais qu'on nous séparât, l'Église m'accorderait cette séparation, ne fût-ce que pour sauver mon âme ; mais je n'ai pas la force de la demander.

Et je n'ose plus rien lui demander, à lui. Si j'essaye encore de le convertir, il me dit des choses auxquelles je ne sais répondre. Il y a cependant une question sur laquelle il m'a trouvée intraitable.

Tu ne t'occupes pas de politique, mais tu as sûrement entendu parler de cette odieuse question d'instruction laïque. Mon mari avait osé me dire qu'il parlerait sur la nécessité de la réforme et sur la création d'un ministre de l'instruction publique à la place de nos évêques, dans la discussion du budget, parce que toute la politique, vois-tu, ça aboutit au budget. Je m'écriai :

— Oh ! non, non !

Et il vit dans mes yeux une telle résolution qu'il sem-

bla avoir changé d'avis. Cela t'étonnera peut-être qu'un député change d'avis? Mais quand une femme implore son mari bien gentiment, bien gentiment, en lui faisant des agaceries! Un baiser de sa femme, cela vaut bien une opinion. Et je croyais que mon baiser avait suffi.

Le jour de la discussion, mon mari part pour la chambre, sans me demander de l'accompagner. Je me doute de quelque chose; j'entre dans son cabinet, et, sur sa table, je vois le projet d'un discours fulminant contre ces malheureux membres du Conseil de l'Instruction Publique. Une vraie trahison!

Sauter dans une voiture! me faire conduire promptement à la chambre! J'étais là un quart d'heure après lui. Les huissiers me connaissent; on me laisse passer, et je le fais demander. Au bout de dix minutes, on me répond:

— Il vient de se lever pour parler!

Je franchis l'escalier, comme folle; je fais un trou dans les spectateurs; cela cause du tapage, mon mari devient tout pâle.

Et alors, je lui fais deux signes: le premier, un baiser!

Il se trouble, renverse son ver d'eau sucrée sur la manche de son voisin; il essaye de parler, ne retrouve plus ses papiers. Bref, il passe son tour de parole.

Ce qu'il m'a grondée!...

PIERRE SALES.

L'Union Nationale Belge de Bienfaisance donnera mercredi prochain, le 8 courant, un grand Bal Masqué à l'Arsenal des Fusiliers Victoria, "Victoria Rifles Armory," rue Cathcart.

L'objet tout charitable de cette réunion est de subvenir aux grandes infortunes qui résultent de la dureté de l'hiver actuel. Toutes les sociétés de bienfaisance se sont vues durement mises à contribution par suite de ces douloureuses circonstances, et rien ne mérite plus d'encouragement que cette douce méthode d'unir le plaisir et la charité.

Le Bal qui se prépare sera certainement un des plus gais et des plus élégants de la saison.

Le prix des billets est modique: une piastre seulement.

Nous espérons qu'il y aura nombreuse assistance, chacune des entrées représentant un secours bien mérité à ceux qui souffrent ou qui sont abandonnés.

Rendons-nous donc en foule mercredi prochain à l'Arsenal des Victoria Rifles pour la grande fête de bienfaisance de la Colonie Belge.

Encouragez le CANADA-REVUE en faisant parvenir à l'administration les noms et les adresses de vos amis qui sont dans le cas de s'abonner.

Nous leur enverrons gratuitement des numéros-échantillons.

## JADIS CHEZ AUJOURD'HUI

(Suite.)

Cette affaire augmenta encore la mauvaise humeur du roi, qui parcourut d'un pas rapide quelques galeries, et s'arrêta tout à coup au grand hall des Machines. Ici tout était en mouvement, la vapeur soufflait, les roues tournaient, les courroies de transmission ronflaient; pistons, bielles, leviers, engrenages, tout marchait, roulait, frappait, grinçait avec un fracas de ferraille, un grondement de cent mille tonnerres à faire éclater les crânes peu solides. Louis refusa d'entrer, la cour recula, prise d'effarement devant l'inférial tapage.

— Qu'est-ce que cela? Que sont tous ces engins vomissant de la fumée, ces machines aux bras de fer, aux griffes d'acier? Cette galerie n'est-elle pas l'antichambre de l'enfer?

Le vacarme empêcha Louis de comprendre les explications de Célestin. La cour avait hâte de se retrouver en plein air. Un seul personnage avait osé s'aventurer un peu dans la galerie des Machines, c'était le cuisinier Vatel, qui se hâta ensuite de rejoindre le cortège.

— Monsieur! dit-il essouffé à Célestin, j'ai deviné, ce sont les cuisines que nous venons de voir; tous ces appareils qui soufflent de la vapeur, ce sont des fourneaux perfectionnés, n'est-ce pas? Il faut bien cela pour cuisiner les repas de tout ce monde... Quelle foule, seigneur, quelle foule!

— Oui, répondit Célestin pour se débarrasser de Vatel.

Mais celui-ci le tenait par le bras et désirait savoir combien il fallait de bœufs et de moutons par jour pour ce Paris débordant de monde.

— Je n'ai pas le temps...

— Dites moi, je vous prie...

— Soit, mais vous me lâcherez!... 3000 bœufs, 20,000 moutons, 5000 porcs sont jetés vivants dans ces machines, transformés sur l'heure en rôtis, en ragoûts, en gigots, saucisses et saucissons...

— Mais les peaux?

— Les mêmes machines qui donnent une épaule de mouton délicatement rissolée ou un gigot braisé livrent en même temps des souliers tout cousus et des paires de bottes auxquelles on n'a plus qu'à mettre les éperons.

— Grand merci, monsieur! je préfère mes simples fourneaux! Je cours tout à l'heure aux Halles commander de la marée!

Célestin se précipita pour rejoindre le Grand Roi. Louis XIV ne voulait plus paraître s'étonner de rien, et ne fit aucune objection quand Célestin lui demanda de daigner monter dans un wagon du chemin de fer Decauville. Le roi ne disant rien, la cour n'osa pas montrer son étonnement. Seul Vatel, monté dans le dernier wagon, déclara qu'il n'était point surpris.

— Les Parisiens font trainer leurs voitures par des mécaniques, parce qu'ils ont mangé tous leurs chevaux, parleu!...

En débarquant à l'esplanade devant le Palais algérien, Louis fut reçu par la musique de turcos, les troupes coloniales, turcos, tirailleurs annamites, cipayes, spahis formant la haie. Louis étonné les passa en revue.

— Quels sont ces gens? demanda Turenne, d'où sortent ces moricauds, ces gens noirs ou jaunes?

— Ce sont des soldats français, monsieur le maréchal.

— On a donc levé des troupes chez le Grand Turc et chez le Grand Mogol?

— Ce sont de nouveaux régiments, dit Condé qui venait de s'informer, Royal-Turco, Royal-Tonkinois, Turco-Cava-

lerie ou quelque chose comme cela, ... quelque idée de M. Louvois, ... Hum, je préfère la tenue de nos mousquetaires et de nos piquiers !

Ils n'eurent pas le temps de se communiquer leurs critiques; de nouvelles surprises les attendaient au pavillon du Ministère de la guerre. Quels étaient ces engins de physionomie si nouvelle, ces canons étranges et compliqués, tout ce matériel absolument inconnu? Célestin Marjolet donna des explications au roi et aux généraux. Ces cônes de fer étaient des projectiles, des obus capables au moindre choc d'éclater et de tout mettre en miettes, hommes et remparts! ... ces engins effroyables étaient des canons perfectionnés envoyant des projectiles monstrueux à 2, 3 ou 4 lieues de distance! ...

Louis, haussant les épaules, regarda sévèrement ses ministres qu'il accusait d'avoir dilapidé ses finances en essais ridicules. Colbert accusa mentalement le ministre de la guerre Louvois, et Louvois qui n'avait rien commandé pensa de son côté que Colbert s'était livré à des dépenses pour des expériences militaires qui n'étaient pas dans ses attributions.

Turenne et Condé s'indignèrent. Envoyer des projectiles à deux lieues, combattre sans se voir à une telle distance, mais ce ne serait plus la guerre, c'est-à-dire la lutte des braves, poitrine contre poitrine, les yeux dans les yeux, courage contre courage! Que vaudraient la fougue, l'entrain, la vaillance? Que peseraient devant ces engins nos cavaliers chargeant l'épée à la main? ... Inventer des machines permettant de se massacrer au hasard par-dessus des lieues de campagne est de la folie criminelle, et nous proposons au roi de faire pendre les inventeurs!

Louis XIV partageait leur indignation, et lorsque Célestin Marjolet eut conduit le cortège dans l'exposition d'aérostation, le roi lança un regard sévère au pauvre savant, et lui demanda s'il n'avait pas l'audace de se moquer de lui en essayant de lui faire croire que l'homme pouvait s'élever dans l'atmosphère et naviguer parmi les nuages.

— Sire, essaya de dire Célestin, veuillez m'entendre ...

— Assez! s'écria le roi d'une voix tonnante, prenez garde, vous qui me semblez avoir préparé toutes ces singularités qui me gêneraient mon royaume si je n'y mettais bien vite bon ordre, j'ai fort envie de vous faire enfermer pour le reste de vos jours à la Bastille.

— Daignez regarder, sire! répondit Célestin en montrant au-dessus du Champ de Mars le ballon captif qui s'élevait majestueusement dans le ciel.

Le roi, Turenne, Colbert, Louvois et toute la cour poussèrent un cri de stupeur et s'entre-regardèrent.

— Vous avez vu comme moi?

— Vous voyez aussi?

— Ce n'est pas mirage ou illusion?

— Un médecin, c'est une émotion trop forte! Pour l'amour du ciel, vite qu'on me saigne, s'écria le gros marquis de Balantin.

— Si cela est possible, tout serait donc possible? s'écria le roi. Balantin, si vous voulez que je vous pardonne votre manque de respect de tout à l'heure, vous allez monter là dedans!

— Il restait un élément que l'homme n'avait encore pu conquérir, l'air! dit Célestin triomphant, mais c'en est fait, l'immensité de l'atmosphère est à nous, les navigateurs de l'air vont s'élancer, leurs aérostats vont sillonner le ciel comme nos vaisseaux sillonnent la mer... Ceci, ce n'est encore qu'un ballon retenu captif par un câble... Vous plairait-il voir cette merveille de plus près, sire? ajouta Célestin triomphant.

— Oui, dit le roi d'un air sombre; allons, messieurs!

Les ministres étaient sérieux; Turenne fronçait les sourcils, Condé maugréait, les courtisans se parlaient tout bas.

— C'est le temps des savants qui commence, fit Jean

Bart d'un air furieux, vais-je être obligé de mettre des bésicles et de m'en aller moisir sur les livres? ...

Le ballon captif était redescendu quand la Cour arriva dans l'enceinte; Louis XIV considérait avec étonnement le colossal aérostat et prêtait une oreille attentive aux explications de Célestin. Le marquis de Balantin persistait à se croire le jouet d'une hallucination; il ne consentit à reconnaître la réalité du ballon que lorsqu'il l'eût touché. Il fit mieux que toucher, d'ailleurs: le roi lui ordonna de monter dans la nacelle, et bientôt le ballon opéra une ascension captive pour lui tout seul. Le pauvre marquis de Balantin, au premier balancement de l'aérostat s'enlevant de terre, se laissa choir au fond de la nacelle, et refusa de rien regarder. Il entendit les exclamations de la Cour diminuer peu à peu, puis il n'entendit plus rien.

Balantin ouvrit un œil alors, se souleva un peu et regarda. Horreur! il planait dans le ciel, dans le domaine des oiseaux! et au-dessous de lui à 400 mètres les gens de la Cour, devenus de simples unités de la fourmillière humaine, se distinguaient à peine. Il referma les yeux et ne les rouvrit qu'en entendant les exclamations de ses amis. Il était redescendu sain et sauf! Ouf!

Toute la Cour se précipita dans la nacelle pour le féliciter de son voyage et lui demander quelles impressions il avait ressenties.

— Vous êtes le premier, Balantin, qui se soit élevé si haut, dit le roi.

Comme tout le monde était dans la nacelle, le ballon s'éleva un peu et se mit à osciller.

— Je veux redescendre! cria Balantin.

Il n'eut pas le temps d'en dire plus; soudain une secousse violente lui coupa la parole. Le câble qui retenait le ballon venait de casser, et le ballon libre s'élançait majestueusement dans les airs, emportant Louis XIV et toute sa suite, et avec le Grand Roi mon ami Célestin Marjolet! ...

Prodigieux événement! Incroyable aventure!

FIN.

## Le Clerge Français et la République

Voici le texte de l'allocution prononcée par Mgr Thomas lorsqu'il a été reçu par le président de la République à l'occasion de son élévation au cardinalat.

Mgr Thomas s'est exprimé comme suit:

Monsieur le président,

Puisse donc notre patrie unie et forte être prospère au dedans et continuer au dehors sa mission civilisatrice quatorze fois séculaire.

A la vérité, de grandes transformations s'accomplissent. La Providence travaille à former sur un plus large plan un monde qui embrasse tous les besoins et tous les progrès des sociétés modernes.

Mais sous les formes changeantes, il y a des principes immortels, il y a les vérités divines qui avaient fait de la France de Charlemagne et de saint Louis une magnifique ébauche de l'idéal politique et social.

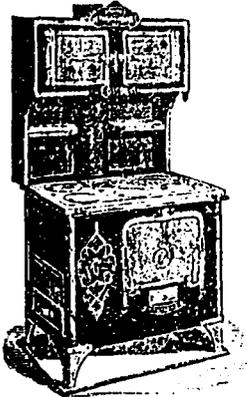
Que la France garde la trempe chrétienne de son caractère et de son génie, qu'elle resserre les liens de l'antique alliance avec l'Église, qu'elle parle et agisse résolument comme la grande nation catholique, alors, aux applaudissements de ses fils et sous les bénédictions de Léon XIII, elle marchera à la tête des peuples dans les rénovations qui se préparent et dans toutes les conquêtes de la civilisation.

Il est plus que probable que Mgr Thomas n'a pas autorisé dans son diocèse les manifestations genre Louis XVI.



# MANUFACTURE DE COFFRES FORTS

MEDAILLE D'ARGENT.



Centenaire 1876.

## DE LA PUISSANCE

Et Poêles de Cuisine en Acier et Fer Battu

**C. CHAPLEAU**, Prop.

414 RUE ST. LAURENT

Atelier : Coin des rues Ontario & St. Charles Berremce

**MONTREAL.**



## COGNAC Vve MASSON & CIE.,

Ce Cognac, qui vient d'obtenir la Médaille d'or a l'Exposition Internationale d'Hygiène de Vienne, se recommande d'une façon toute particulière pour sa saveur, sa pureté et ses qualités fortifiantes pour les malades. En vente chez tous les principaux épiciers et dans les meilleurs hôtels.

Agence Generale pour le Canada,

516 RUE ST. PAUL, MONTREAL

1 an, 19 - 92

## TOUSSEZ-VOUS ?

Depuis un Jour !

Une Semaine !

Un Mois !

Une Année !

Des Années !

PRENEZ LE

### Sirop de Térébenthine

DU

**DR. LAVIOLETTE.**

Le Plus Sûr.

Le Plus Efficace.

Le Plus Agréable au Goût.

NE CONTIENT

Ni Opium, ni Morphine, ni Chloroforme

EN VENTE PARTOUT.

25 et 50 cents le Flacon.

DEMANDEZ-LE.

SEUL PROPRIÉTAIRE : J. G. LAVIOLETTE, M.D.,

217 Rue des Commissaires, Montreal.

## MORTON, PHILLIPS & CO.,

PAPETIERS,

Imprimeurs et Fabricants de Livres Blancs,

1755 & 1757 rue Notre Dame, Montreal.

AGENTS POUR LA

## MACHINE A ECRIRE

"CALIGRAPH"

Cette Machine est la plus rapide, produit le plus de copies, et est munie de tous les accents necessaires.

## L'AMERIQUE FRANCAISE,

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ,

NAPOLEON THOMPSON, - Propriétaire-Editeur.

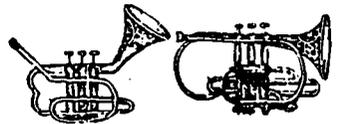
BUREAUX : 33-43, GOLD STREET, N.Y., U.S.

ABONNEMENTS (Canada).

Un an, franc de port..... \$3.00  
Six mois, "..... 2.00

PAYABLES D'AVANCE.

Le seul Journal illustre francals d'Amérique.



AVANT.

APRES.

## GEORGE VIOLETTI

Fabricant et importateur

D'Instruments de Musique

Harpes à vendre et réparations de toutes sortes.  
635 rue Notre-Dame, MONTREAL.